



## Compte Rendu du Comité Directeur n°64

**Présents :** Pierre Boulanger, Julien Bruno, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Aline Fuhrmeister, Gilbert Grandjean, Bernard Lefèvre, Maurice Marais, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Michèle Tanaff, Gaël Utard, Bernard Hameau, Margaux Jalby, Etienne Vigour  
Saad Zian (arrivée ultérieure)

**Excusés :** Bastien Bisson, Nicole Daniel,

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Adoption de l'ordre du jour
- Temps Financier
- Compte rendu des séances de CD 62 et 63
- Temps RH
- Prépa AG
- Présentation de l'organisation du module d'accueil
- Bilan du CD
- Adoption du Compte Rendu du CD 64

### **Délibération 2017-05-01 : Adoption de l'ordre du jour**

**Rappel RG 5.2 :** « Le bureau du comité directeur : propose l'ordre du jour des réunions du comité directeur, prépare et organise le travail du comité directeur, à l'initiative du président, assure la gestion des affaires courantes et des dossiers urgents »

**Historique :** le Bureau a échangé par mail et s'est accordé sur une proposition d'ordre du jour.

**Le Comité Directeur adopte l'ordre du jour.**

**15 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION**  
**Unanimité des présents**

### **Temps financier**

Le trésorier national rappelle les points majeurs du rapport financier

- Nous sommes entrés dans nos amortissements, notre exploitation va mieux
- Malgré les difficultés, les avantages salariés ont été maintenus
- La CPO n'a pas beaucoup baissé par rapport à 2016, mais en 3 ans elle a été divisée par 2

- Le total des subventions représente 13% du budget, contre 20% en 2012, et c'est une bonne nouvelle car cela nous rend davantage indépendant
- Le juste prix de nos tarifs a été travaillé
- Le remboursement de la dette sociale et fiscale a été soldée (285K€ en 3 ans)
- On observe une diminution de nos charges

Les membres du CD échangent sur le rapport financier

- Souhait d'une analyse plus poussée de la réforme de la cotisation et de la contribution ; bien qu'il soit difficile d'en faire une analyse après un an
- Un document synthétique sera mis à disposition des adhérents de l'association
- On observe une baisse des recettes de cotisation, il pourra être intéressant de mettre en avant l'impact de la contribution dans le résultat final (au regard de l'impact sur les flux entre 2015 et 2016)
- Un membre interroge sur la non approbation du rapport financier par le Comité Directeur
- Le Budget Siège n'est pas à 0 malgré la contribution : la contribution n'est pas aussi rentable que prévue et le siège a intégré les déficits de la région Champagne Ardennes (-400k€)
- Il est demandé d'explicitier dans la présentation orale la différence entre Résultat d'exploitation et Résultat net

### **CER2017 :**

Le Comité Directeur a été sollicité par quelques Responsables Régionaux qui indiquent que l'acompte du CER n'a pas été versé.

Les membres du Comité Directeur s'accordent sur une difficulté de communication manifeste. Le Trésorier National rappelle qu'il faut comprendre le projet de suppression du CER dans la note de cadrage budgétaire, dans laquelle il a notamment été demandé aux régions de construire leur budget 2017 sans CER et sans masse salariale.

Il est rappelé qu'originellement, le CER était un contrat d'engagements réciproques signé par la structure régionale et la structure nationale ; en 2015 et en 2016, aucun document n'a été signé dans ce cadre là.

Il est indiqué que si après la construction de la situation financière intermédiaire (au 30 juin 2017) nous disposons collectivement de moyens identifiables, le CD décidera de l'utilisation au 4ème trimestre.

Le BP2017 a été travaillé avec des hypothèses. En fonction de la réalisation de ces hypothèses, certaines actions pourront être réalisées ou non. L'objectif est de ne pas dépenser l'argent que nous n'avons pas.

### **Temps RH**

Le Procès-Verbal de désaccord sur les Négociations Annuelles Obligatoires a été partagé aux membres du CD.

### **Délibération 2017-05-02 : Adoption du Compte Rendu du CD 62**

La proposition de Compte Rendu a été envoyée en début de semaine. Après modifications, la proposition est soumise au vote

**Le Comité Directeur adopte le compte Rendu de la séance 62 du Comité Directeur du 8 avril**

**11 POUR ; 0 CONTRE ; 3 ABSTENTION**

### **Délibération 2017-05-03 : Adoption du Compte Rendu du CD 63**

La proposition de Compte Rendu a été envoyée en début de semaine. Après modifications, la proposition est soumise au vote

**Le Comité Directeur adopte le compte Rendu de la séance 63 du Comité Directeur du 21 au 23 avril**

**11 POUR ; 0 CONTRE ; 3 ABSTENTION**

### **Préparation de l'AG2017**

Les membres se répartissent dans les différents temps autour de l'Ordre du Jour. Le Comité Directeur a retravaillé également sur l'organisation pratique de l'AG en intégrant les remarques et propositions qui lui ont été transmises.

Au regard de nos textes, l'Ordre du jour devra être complété afin d'explicitier des temps statutaires obligatoires:

- Intervention de l'OLD Samedi à 16H après le temps « Rapport Moral/ Rapport Financier »
- Election des membres de la Commission de Contrôle Lundi à 11H

De façon complémentaire, il est fait le choix d'envoyer les thématiques de l'ensemble des ateliers du Dimanche 16H30 durant le temps « Vision 2020 : Contribuer à la mise en œuvre des orientations » (9 ateliers pour s'imprégner et contribuer et 6 ateliers pour se former)

« Les résolutions » sont une proposition issue de l'équipe internationale au regard des fonctionnements des associations scouts mondiales ; elles ont pour objectif d'être des éléments de construction positif ([à l'opposé des motions](#)), mais n'ont pas de base légale au regard de nos statuts. Un membre indique que le terme résolution est déjà présent dans nos statuts avec un cadre contraint qui ne correspond pas au souhait initial (article 8.2.3). Il est donc proposé de modifier le terme pour une utilisation plus souple et de le remplacer par « contributions »

En début d'AG, un temps de présentation des personnes paraît opportun.

### **Délibération 2017-05-04 : Adoption du Compte Rendu du CD 64**

La proposition de Compte Rendu a été envoyée en début de matinée. Après modifications, la proposition est soumise au vote

**Le Comité Directeur adopte le compte Rendu de la séance 64 du Comité Directeur du 20 mai**

**13 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION**